



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

SieA

Le SIEA est un établissement public qui regroupe l'ensemble des communes de l'Ain depuis plus de 75 ans. L'établissement, présidé par Walter Martin et dirigé par Damien Pacard, est au service des communes aindinoises et vise à mutualiser les actions, moyens et ressources. Ainsi, l'action du SIEA se traduit par des conseils techniques, des groupements, des participations financières et surtout la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures liées à l'aménagement du territoire.

À l'origine, le SIEA organise le service public de distribution d'électricité sur l'ensemble du territoire départemental. Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines d'intérêt général, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, la transition énergétique, le gaz, les achats et la maîtrise de la demande en énergie, la fibre optique et les usages du numérique.

Retrouvez-nous sur siea.fr

Sommaire

1

L'année 2025 du SIEA p.4

Le SIEA	p.5
Ressources Humaines	p.7
Vue d'ensemble du compte administratif	p.8
Commande publique	p.10
Événements et rencontres	p.11

2

Les missions du SIEA p.13

Électrification	p.14
Gaz	p.16
Éclairage public	p.18
Transition énergétique	p.20
Communication Électronique	p.22
Système d'Information Géographique	p.24
Les Usages du Numérique	p.26

Lexique p.28



1 | **L'ANNÉE
2025
DU SIEA**

Le SIEA

En 2025, le SIEA a poursuivi son action avec des résultats tangibles au service des collectivités de l'Ain.

Le déploiement de la fibre a permis d'atteindre une couverture quasi complète du territoire, et plus de 36 000 nouveaux abonnés raccordés.

La modernisation de l'éclairage public s'est accélérée, avec 12 500 points lumineux renouvelés, améliorant à la fois la performance énergétique et le cadre de vie.

La transition énergétique s'est traduite par le développement des bornes de recharge pour véhicules électriques, l'accompagnement des collectivités via le service économe de flux et le soutien aux projets d'énergies renouvelables.

Dans le domaine du numérique, le SIEA a renforcé ses actions avec le déploiement de solutions de vidéoprotection, l'accompagnement de près de 100 000 habitants par les conseillers numériques et le développement du projet d'hyperviseur des données territoriales.

Ces réalisations illustrent l'engagement du SIEA : apporter des solutions concrètes, mutualisées et durables pour accompagner les communes dans leurs projets et préparer l'avenir du territoire.



Walter Martin
Président du SIEA
Maire d'Attignat
Conseiller départemental
Vice-Président de Grand
Bourg Agglomération



Damien Pacard
Directeur Général du SIEA
Directeur de la Régie LIain

Le bureau syndical

Les vice-présidents



Michel Chanel
Délégué à la communication électronique et Conseiller municipal de Crozet



Françoise Courtine
Déléguée aux ressources humaines et Maire-adjointe de Bourg-en-Bresse



Renaud Donzel
Délégué à la mobilité IRVE et GNV et Maire-adjoint de Nantua



Christophe Greffet
Délégué aux finances et Maire de Saint-Genis-sur-Menthon



Philippe Guillot-Vignot
Délégué aux réseaux d'éclairage public et Maire-adjoint de Dagneux
(Jusqu'à mars 2024)



Denis Linglin
Délégué aux usages du numérique et Maire de Sergy



Stéphane Martinand
Délégué aux réseaux de distribution d'électricité et Maire de Champdor-Corcelles



Alexis Morand
Délégué aux innovations et à la maîtrise de l'énergie et Maire-adjoint de Viriat



Stéphanie Pernod
Déléguée au gaz et Maire-adjointe de Plateau d'Hauteville
(A partir de mars 2024)



Catherine Picard
Déléguée aux achats et marchés et Maire de Saint-Didier-d'Aussiat



Vincent Scattolin
Délégué à la production d'énergies renouvelables et Maire de Divonne-les-Bains



Andrée Tirreau
Déléguée à la communication et au marketing et Maire de Boisseux

Les membres du bureau



Mourad Bellammou
Conseiller municipal de Valsérhône



Guy Billoudet
Maire de Feillens



Hélène Brousse
Maire-adjointe d'Ambutrix



Hélène Cédileau
Maire de Péronnas



Béatrice Dalmaz
Maire de Saint-Jean-de-Niost



Frédéric Vallos
Maire de Saint-Didier-de-Formans



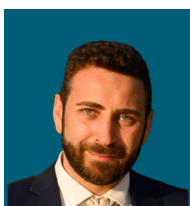
Christian Fontaine
Maire-adjoint de Saint-Martin-du-Mont



Éric Gaillard
Maire de Saint-Maurice-de-Rémens



Daniel Rousset
Maire de La Tranclière



Christian Makhoul
Conseiller municipal de Segny



Patrick Mathias
Maire de Châtillon-sur-Chalaronne



Annie Meuriau
Maire d'Arvière-en-Valromey



Sylvain Monnet
Conseiller municipal de Saint-Jean-le-Vieux



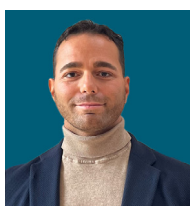
Valérie Pommaz
Maire de Thil



Joël Prudhomme
Maire-adjoint d'Injoux-Génissiat



Yannick Riou
Maire-adjoint de Massignieu-de-Rives



Stéphane Mitzas
Maire de Chevry

Ressources humaines



En 2025, les Ressources humaines du SIEA ont surtout été marquées par la modernisation des outils et de l'organisation du travail. Avec 120 agents, l'établissement présente une majorité d'hommes et une dominante technique. Le SIEA se singularise par un haut niveau de compétences de ses agents et une grande diversité de métiers.

Les actions menées en 2025

- Plan pluriannuel de développement des compétences 2025-2027 validé en CST du 13 mars 2025
- Mise à jour des fiches de postes
- Mise en place des coffres-forts électroniques
- Nouveau règlement des horaires flexibles et

L'équipe en chiffres



Répartition des agents
selon les catégories



54%
TECHNICIENS



46%
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS



57%
FEMMES



43%
HOMMES

Vue d'ensemble du compte administratif

Le compte administratif global du SIEA comprend 6 budgets :

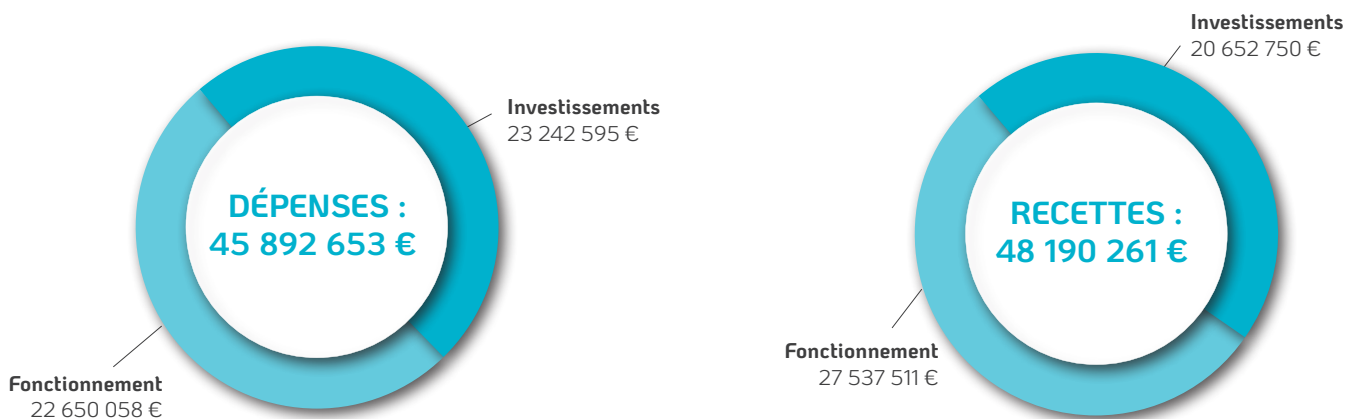
- **Budget principal** : opérations relatives aux compétences historiques du syndicat.
- **Budget annexe Communication électronique** : construction du réseau départemental de fibre optique.
- **Budget annexe Régie Réso LIAin** : exploitation et entretien du réseau de fibre optique.
- **Budget annexe Transition énergétique** : installation et maintenance de panneaux photovoltaïques et bornes IRVE.
- **Budget annexe prestations de service IRVE**
- **Budget annexe prestations de service vidéoprotection.**

BUDGET GLOBAL 2025
>

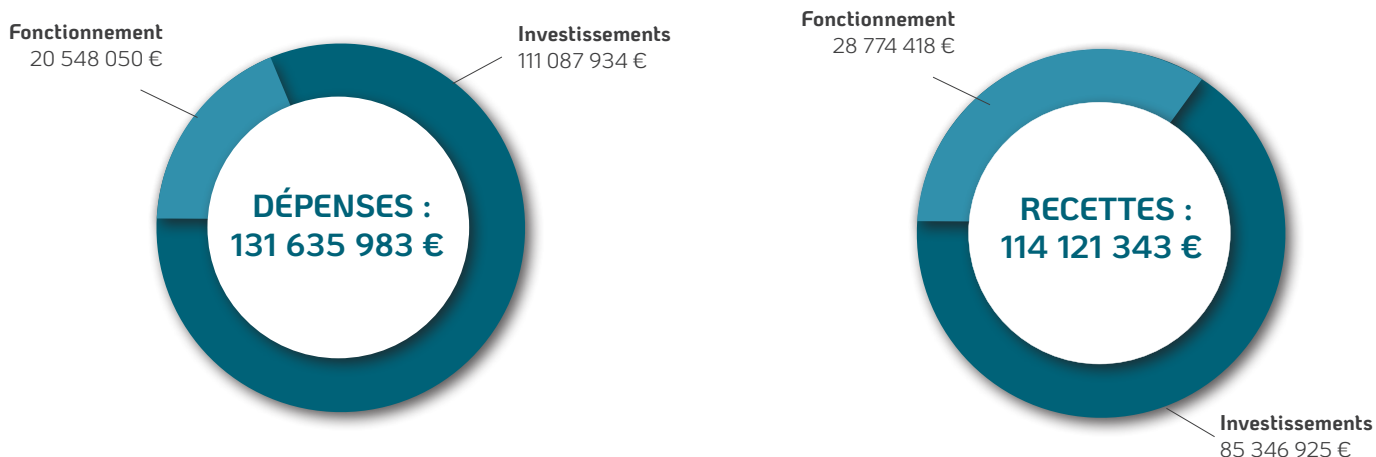
DÉPENSES : 223 006 114 €

RECETTES : 209 661 667 €

Budget principal

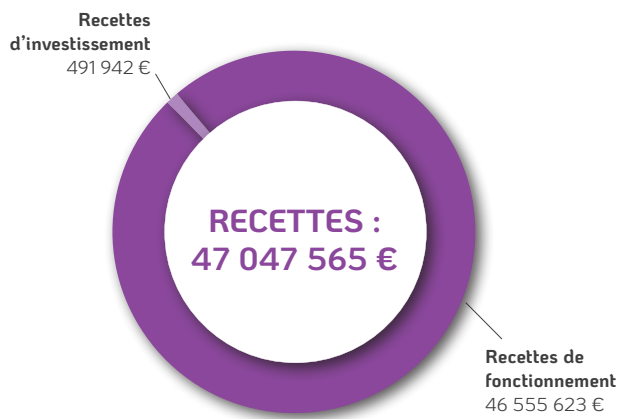
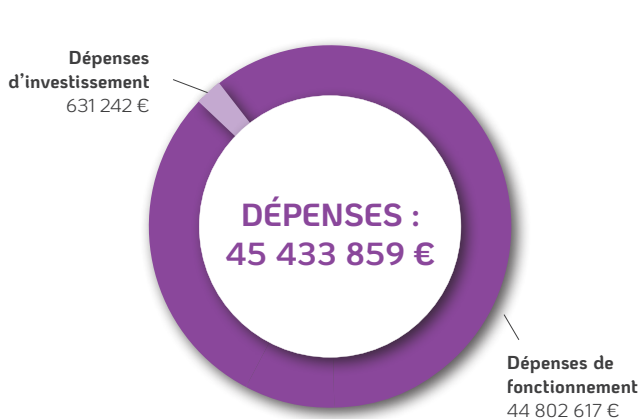


Budget annexe Communication électronique





Budget annexe Reso-LIAin



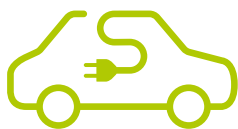
Budget annexe Transition énergétique



DÉPENSES
36 605 €

RECETTES
222 838 €

Budget annexe prestations de service IRVE



DÉPENSES
5 478 €

RECETTES
78 319 €

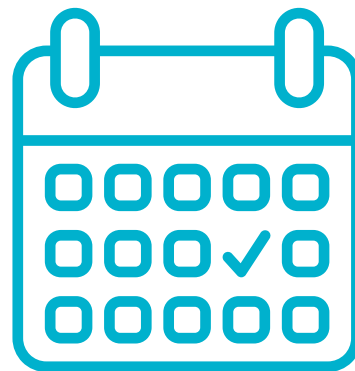
Budget annexe prestations de service Vidéoprotection



DÉPENSES
1 535 €

RECETTES
1 350 €

Événements et rencontres 2025



Mise en service du 1er poste de visionnage déporté de vidéoprotection à Jayat

Le 17 janvier, nous avons mis en service le premier poste de visionnage déporté de vidéoprotection pour la commune d'Attignat. Ce dispositif va permettre désormais aux forces de l'ordre d'accéder en temps réel aux images depuis leur brigade, optimisant ainsi leur capacité d'intervention et leur réactivité sur le terrain.

Ce projet, réalisé en collaboration avec la Préfecture de l'Ain et la commune d'Attignat, s'inscrit parfaitement dans notre démarche TIDA (Territoires Ingénieux et Durables de l'Ain) avec pour objectifs :

- La mutualisation des infrastructures existantes
- L'optimisation des ressources
- La sécurisation des données
- Le déploiement à l'échelle départementale



Visite d'une ministre

Le 17 mars, nous avons reçu au POP, Clara Chappaz, ministre déléguée chargée de l'Intelligence Artificielle et du Numérique, dans le cadre de son déplacement sur la cybersécurité. Faisant suite au vote en première lecture au Sénat du projet de loi sur la Résilience des infrastructures critiques et le renforcement de la cybersécurité, cette visite a été l'opportunité d'échanger sur les actions mises en place pour protéger les réseaux et les données. Un sujet majeur sur lequel le SIEA est pleinement mobilisé !

La ministre a visité le centre de supervision, où nos équipes assurent la surveillance et la sécurisation des réseaux face aux cybermenaces.

Elle a également découvert la salle des serveurs, une infrastructure essentielle au bon fonctionnement et à la sécurisation des réseaux numériques du territoire.



Forum de l'ingénierie publique territoriale

Le 17 mai, le SIEA a été invité par la Préfecture du département de l'Ain à participer au Forum de l'Ingénierie Publique Territoriale.

En tant qu'acteur du territoire, nous sommes allés à la rencontre des élus du département de l'Ain lors de ce forum organisé par la Préfecture autour du thème «De l'idée à la concrétisation des projets des collectivités, quelle offre d'ingénierie adaptée disponible ?».

L'occasion pour nous de présenter nos services, nos réalisations, et d'échanger avec les collectivités et communes porteuses de projets.



Réunion avec TEARA

Le 30 septembre, nous avons reçu les représentants des syndicats d'énergie de la région AURA. À cette occasion, le SIEA a pu présenter le projet TIDA (Territoire Ingénierieux et Durable de l'Ain soutenu par la BDT) au travers notamment de la démonstration de l'hyperviseur, avant de poursuivre par la visite du POP, incluant le centre de supervision et d'hébergement du Réseau de Fibre Optique LIain.



Salon des communes et des intercommunalités

Le 10 octobre, nous avons eu le plaisir de participer à cet événement incontournable pour échanger avec les élus du département sur leurs besoins, leurs projets et les actions que nous menons dans nos différents domaines de compétence.

Cette année sur le stand, nous avons mis en avant notre programme de modernisation de l'éclairage public avec :

- Un mât présentant le relamping, c'est-à-dire le remplacement des ampoules anciennes par des LED, plus performantes et économes en énergie
- Le remplacement complet d'un luminaire, permettant d'intégrer des équipements plus performants et compatibles avec des systèmes de gestion intelligente de l'éclairage



Inauguration de bornes de recharge

Le 13 octobre, nous avons inauguré les bornes de recharge pour véhicules électriques des communes de Saint Didier sur Chalaronne et d'Armix, en présence des Députés M. Jérôme Buisson et M. Marc Chavent et de la Sénatrice Mme Sylvie Goy-Chavent.

Porté par le schéma directeur des infrastructures pour véhicules électriques au SIEA, le déploiement s'accélère. 77 bornes supplémentaires vont s'ajouter aux 10 déjà en service, pour atteindre 186 points de charge dans l'Ain.



Modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre de travaux de requalification de la route départementale à Saint-Maurice-de-Beynost, le SIEA a entrepris la modernisation de l'éclairage public de la commune sur un linéaire de 1,1 km.

Cette opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, a permis l'installation de 87 points lumineux, équipés de colonnes et de luminaires LED du fabricant SELUX.

Grâce à ces nouveaux équipements, la commune bénéficie d'un éclairage plus efficace, durable et respectueux de l'environnement, tout en améliorant la sécurité et le confort des usagers.

The background is a vibrant green with several large, overlapping, organic shapes in a slightly darker shade of green, creating a layered, leaf-like effect. The shapes are smooth and curved, filling the right side and bottom of the frame.

2

**LES
MISSIONS
DU SIEA**

Électrification



Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité, le SIEA garantit un service performant et accessible à tous les habitants de l'Ain. Il organise, contrôle et modernise les réseaux de distribution électrique afin de répondre aux besoins du territoire et accompagner leur développement.

Le SIEA assure la négociation et le pilotage des contrats de concession avec les gestionnaires ENEDIS et RSE, en charge de l'exploitation et la maintenance du réseau. Il veille à la qualité de l'électricité, au suivi technique et financier du patrimoine ainsi qu'à la qualité du service rendu aux usagers, dans une logique d'équité et de solidarité.

Extension des réseaux

Le SIEA accompagne le développement des territoires par des extensions de réseau, principalement dans les communes rurales. Ces travaux répondent aux besoins liés aux nouvelles constructions, aux projets d'aménagement ou aux demandes des collectivités, aménageurs, entrepreneurs et usagers. Ils garantissent un accès à l'électricité adapté à l'évolution démographique et économique du département.

Amélioration esthétique

À leur initiative, le syndicat accompagne également les communes sur des opérations d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication afin d'améliorer l'intégration des infrastructures dans le paysage. Ces travaux sont souvent coordonnés avec des opérations d'aménagement urbain, de rénovation de voirie ou de modernisation d'autres réseaux, permettant d'optimiser les interventions tout en valorisant le cadre de vie des habitants.

Renforcement et sécurisation du réseau

Afin d'assurer une alimentation électrique fiable et continue, le SIEA engage des travaux de renforcement et de sécurisation des infrastructures. Ils consistent à remplacer les équipements vétustes, à améliorer la qualité de l'électricité et à prévenir les risques de coupure. Elles contribuent à moderniser durablement le réseau et à garantir un service performant.

Par son engagement, le SIEA assure une distribution d'électricité sûre, adaptée aux besoins du territoire et aux enjeux énergétiques d'aujourd'hui et de demain.

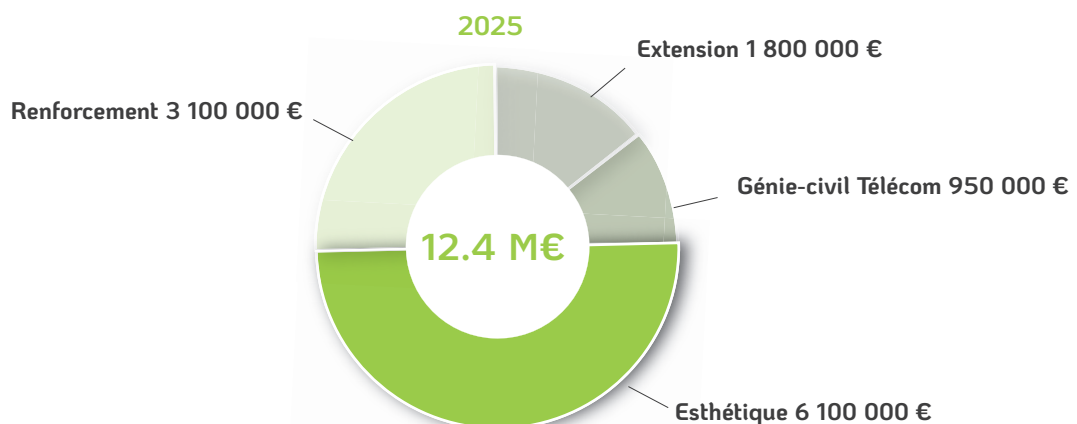
Les actions menées en 2025 :

- **Renouvellement des accords-cadres de travaux**, avec une notification aux entreprises en janvier 2025. Ces nouveaux marchés permettent d'assurer la réalisation des travaux d'électrification et de communication électronique dans des conditions optimisées, tout en garantissant réactivité, qualité d'intervention et maîtrise des coûts sur l'ensemble du territoire.
- **Renouvellement des accords-cadres de maîtrise d'œuvre**, relatifs à la réalisation de travaux électriques, de communication électronique et d'éclairage public notifiés en avril 2025. Cette nouvelle organisation introduit une évolution majeure : la mise en place d'une maîtrise d'œuvre commune pour les réseaux électriques (ER) et l'éclairage public (EP). **Une coordination renforcée**, grâce à un interlocuteur unique pour ces opérations, permettant de simplifier le pilotage des projets, d'améliorer la cohérence technique et d'optimiser le suivi des chantiers.
- **Évolution des aides relatives aux dossiers d'enfouissement de réseaux** avec une modification du mode de calcul des ratios en ne prenant en compte que l'ensemble des travaux esthétiques réalisés sur les six dernières années et non depuis 1993 comme auparavant. L'objectif est de donner la possibilité à chaque commune de réaliser sur une mandature au moins une opération de mise en souterrain des réseaux avec un taux de participation financière du SIEA élevé.

Quelques chiffres



MONTANT DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DU SIEA



Gaz



Crédit photo : Frédéric Robert

Autorité concédante pour la distribution publique de gaz, le SIEA organise, développe et contrôle la desserte gazière sur le territoire aindinois. Un rôle stratégique pour garantir un service sûr, performant et adapté aux enjeux de la transition énergétique.

Au 1^{er} janvier 2025, 375 communes, soit 96 % des communes du département, ont transféré leur compétence gaz au SIEA. Sur 139 communes desservies en gaz naturel, le service public est concédé à Gaz Réseau Distribution France (GRDF). Une commune est desservie en propane, sous concession attribuée au délégataire de service public ANTARGAZ.

Le contrat de concession pour le service public de la distribution gaz, entre GRDF et le SIEA, a été signé le 23 juin 1998, pour une durée de 30 ans. Celui-ci fixe les règles d'intervention de chacune des parties. Une renégociation du règlement de concessions sera réalisée sur l'année 2027, pour un renouvellement de contrat en 2028.

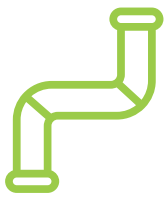
Contrôler le service public et accompagner la transition énergétique

Propriétaire des ouvrages de distribution, le SIEA contrôle la bonne exécution du contrat de concession par les concessionnaires, qui lui transmettent chaque année un compte rendu d'activité de concession (CRAC) détaillant les actions réalisées ainsi que le bilan financier d'exploitation et de concession. Ce contrôle porte sur les aspects techniques, financiers et sécuritaires du réseau, notamment la maintenance des ouvrages, la qualité du service, la gestion du patrimoine public, ainsi que tout document ou audit complémentaire demandé par le SIEA.

Le patrimoine concerné comprend principalement les canalisations, les postes de détente réseau, les robinets de réseau et les branchements collectifs ou individuels. Dans le cadre de la transition énergétique, le SIEA émet également un avis auprès de la commission de régulation de l'énergie (CRÉ) sur les projets d'injection de biométhane, contribuant ainsi au développement du gaz vert et à une desserte gazière maîtrisée, sécurisée et tournée vers l'avenir énergétique du territoire.

Quelques chiffres

Nous présentons ici les chiffres 2024 car les données consolidées de 2025 ne sont pas disponibles au premier semestre 2026.



2005 KM
DE RÉSEAU DE GAZ



1638 GWH
DE GAZ DISTRIBUÉ



65 452
USAGERS



Crédit photo : Iselyne Perez-Kovacs

Éclairage public



Compétence optionnelle mais essentielle, l'éclairage public est un levier majeur pour la sécurité, la qualité de vie et la valorisation des communes. Le SIEA accompagne 359 collectivités de l'Ain pour moderniser leurs équipements, réduire leurs consommations d'énergie et assurer un éclairage performant et durable.

Le SIEA encourage le déploiement d'équipements performants et de solutions de pilotage intelligent. Ses équipes conseillent les collectivités afin d'optimiser les consommations d'énergie, maîtriser les coûts et améliorer la qualité du service.

Le SIEA assure la gestion complète de 99 970 points lumineux, de la conception des installations à leur maintenance, en passant par la réalisation des travaux et l'achat d'énergie. Il pilote les opérations de création, de rénovation et de mise aux normes.

Des travaux pour moderniser et optimiser le parc d'éclairage public

La réalisation de travaux neufs, de rénovation ou d'amélioration des performances contribue à

moderniser durablement les points lumineux. Un accompagnement technique, réglementaire et environnemental est proposé aux collectivités afin de les orienter vers des solutions adaptées, performantes et économes en énergie.

Une maintenance régulière pour garantir la qualité du service

En 2025, le SIEA a amorcé la maintenance préventive des équipements pour prolonger leur durée de vie. En cas de panne, un signalement peut être effectué via l'outil SYECL, permettant une intervention rapide et un suivi efficace des installations.

Une gestion complète au service des collectivités

Le suivi du patrimoine, la mise à jour des données cartographiques, la gestion des sinistres et les réponses aux DT et DICT assurent une gestion fiable et sécurisée des réseaux. Cet accompagnement global permet aux communes de bénéficier d'un éclairage public durable, performant et adapté aux besoins des communes.

Les actions menées en 2025 :

■ **Renouvellement des accords-cadres** de maîtrise d'œuvre, notifiés en avril 2025, pour accompagner la réalisation des travaux d'électrification, de communication électronique et d'éclairage public sur l'ensemble du territoire. **Une organisation simplifiée et plus efficace**, avec la mise en place d'une maîtrise d'œuvre commune pour les réseaux électriques (ER) et l'éclairage public (EP). Cette nouveauté permet de réduire le nombre d'interlocuteurs, de renforcer la coordination entre les projets et d'assurer un suivi plus cohérent et performant des opérations.

■ **Accélération de la modernisation du parc d'éclairage public**, avec une montée en puissance significative du programme départemental, avec au 31 décembre 2025 :

- 28 600 points lumineux en cours d'étude,
- 10 900 points lumineux en cours de travaux,
- 12 500 points lumineux supplémentaires modernisés.

L'éclairage public en chiffres

COTISATIONS DES COMMUNES



8 € PAR POINT LUMINEUX
pour les communes rurales,

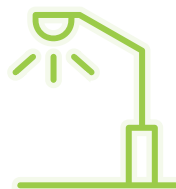
17 € PAR POINT
LUMINEUX pour les communes urbaines



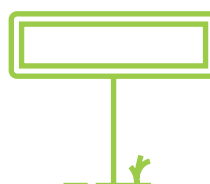
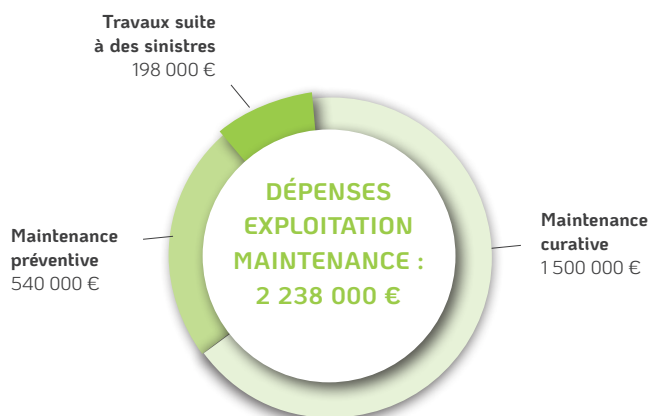
8 100 000 €
DE DÉPENSES DE TRAVAUX
(Création, rénovation et modernisation du parc)



3 680
INTERVENTIONS DE
DÉPANNAGE



12 500
POINTS LUMINEUX
modernisés sur 2025



359
COMMUNES
ont transféré leur compétence
éclairage public au SIEA

Transition énergétique



Acteur majeur de la transition énergétique dans l'Ain, le SIEA accompagne les collectivités pour réduire leurs consommations, maîtriser leurs dépenses et développer les énergies renouvelables. Grâce à des outils mutualisés, des conseils experts et des actions concrètes, il aide les communes à consommer mieux, durablement et efficacement.

Le SIEA coordonne des groupements de commandes pour l'achat d'énergie, permettant aux établissements publics de bénéficier de conditions optimisées et sécurisées. Ces marchés regroupent aujourd'hui 354 adhérents pour l'électricité, 140 pour le gaz. Cette mutualisation renforce le pouvoir d'achat des collectivités tout en simplifiant la gestion de leurs contrats.

Le SIEA accompagne aussi les projets de rénovation énergétique grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), depuis l'identification des travaux jusqu'à la valorisation des certificats. Trois conseillers en économie d'énergie aident les communes à analyser leurs consommations, définir des plans d'actions et prioriser les investissements dans le cadre du service économe de flux.

Le service d'économe de flux permet notamment de réaliser des bilans énergétiques, de suivre les consommations des bâtiments publics et d'ac-

compagner les collectivités dans leurs projets de rénovation et de mise en conformité face aux réglementations.

Un engagement fort pour la transition énergétique

Le SIEA agit à toutes les étapes de la transition énergétique. Il réalise, en partenariat avec la SEM LÉA, des études d'opportunité, développe les énergies renouvelables avec la construction et l'exploitation de centrales photo-voltaïques, et accompagne la mise en œuvre de projets visant à réduire durablement les consommations. Il coordonne également des démarches structurantes à l'échelle départementale, avec les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), le programme ACTEE+ dédié à la rénovation des bâtiments publics.

Le SIEA accompagne les établissements publics dans la mise en place de bornes de recharge de véhicules électriques via un groupement de commandes et le financement d'une partie de la première borne pour les communes.

Par son expertise et son engagement, le SIEA permet aux collectivités de mieux maîtriser leur énergie, de réduire leurs dépenses et de contribuer activement à la transition énergétique du territoire.

Les actions menées en 2025 :

- Inauguration de 2 nouvelles Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), renforçant le maillage départemental et soutenant la mobilité décarbonée.
- Organisation du comité de pilotage ACTEE+ le 6 novembre, afin de poursuivre l'accompagnement des collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics.
- Extension du service économe de flux à de nouveaux territoires, grâce à une entente avec la SPL ALEC AIN, permettant d'accompagner davantage de collectivités dans la maîtrise de leurs consommations.
- Mise en place d'une nouvelle convention pour la réalisation d'études d'opportunité sur les énergies renouvelables, afin d'accélérer le développement de projets locaux.
- Évolution de la convention relative aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), avec un plafonnement du financement demandé aux collectivités à 1 000 €, facilitant l'accès au dispositif.
- Modification de la convention du service économe de flux, intégrant désormais la possibilité de réaliser des audits énergétiques pour affiner les stratégies de rénovation.
- Participation à l'événement « La nuit est belle », contribuant à la sensibilisation sur la sobriété énergétique et la réduction des nuisances lumineuses.

Webinaires 2025 :



Le SIEA a organisé 4 webinaires pour accompagner les communes :

- en avril pour présenter l'**avancée du programme IRVE**
- en juin pour présenter le **catalogue des prestations du service énergie**
- en juin pour présenter la **plateforme de collecte des informations** pour préparer le marché d'achat de gaz
- en octobre pour présenter les **achats d'énergie** de l'année et les **réglementations sur le bâtiment**

Quelques chiffres



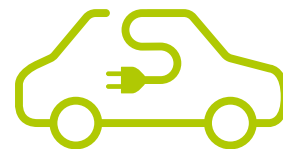
1 372 000 €
REVERSÉS AUX COLLECTIVITÉS

DANS LE CADRE DU FONDS CHÊNE ET DES CEE, DEPUIS LA MISE EN PLACE DU SERVICE

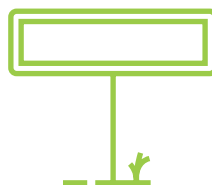


100 BORNES

INSTALLÉES OU EN COURS D'INSTALLATION

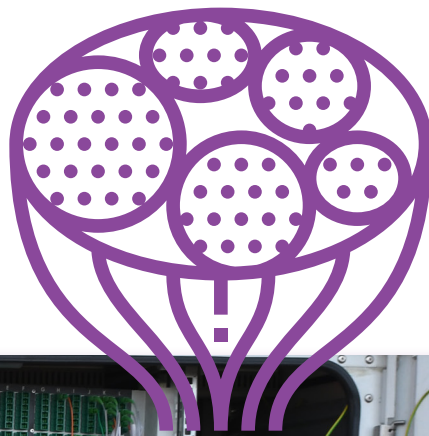


19 COLLECTIVITÉS
SOIT 189 BÂTIMENTS SUIVIS
PAR LE SERVICE ÉCONOME DE FLUX



354 et 140 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
AUX ACHATS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Communication électronique



Depuis plus de quinze ans, le SIEA déploie la fibre optique pour offrir à chaque habitant, entreprise et collectivité de l'Ain un accès fiable et performant au très haut débit. Avec un taux de couverture atteignant 95,8 % et plus de 36 573 nouveaux abonnés raccordés en 2025, le réseau public confirme son rôle essentiel dans l'aménagement numérique du territoire.

Le SIEA pilote l'ensemble des opérations liées à la fibre jusqu'à l'abonné (FttH) : conception, travaux de déploiement, exploitation, maintenance et commercialisation, en lien avec la Régie LIAin. L'objectif est clair : offrir un accès performant et équitable dans les zones rurales, les centres-bourgs, les secteurs de montagne et les zones d'activités.

Le service fibre et ingénierie coordonne les travaux, veille à la qualité des infrastructures et assure une gestion rigoureuse et transparente des déploiements. Fin 2025 marque la fin des travaux de déploiement du réseau fibre sur 100 % des communes du département.

Réseau LIAin : pilier du numérique dans l'Ain

La Régie LIAin assure l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau LIAin. Ses équipes supervisent en continu les infrastructures via le Centre des Opérations Réseau, garantissant réactivité et respect des engagements de service.

Au quotidien, le service exploitation et maintenance veille à maintenir les infrastructures en condition opérationnelle, à superviser les équipements, à concevoir les routes optiques et à faire évoluer le réseau pour répondre aux besoins croissants en connectivité.

Le service clients accompagne les opérateurs, gère l'éligibilité des adresses, suit les raccordements et répond aux demandes des collectivités et des usagers.

Grâce à cette organisation, le réseau LIAin constitue une infrastructure publique fiable, au service de l'attractivité et de l'égalité numérique.

Les actions menées en 2025 par le service client

- Mise en production massive des prestations de pré-raccordements des logements sur l'ensemble des communes du département de l'Ain couvertes par le réseau fibre LIAin.
- Organisation de réunions publiques pour l'ouverture à la commercialisation fibre de 13 nouvelles communes.
- Négociation des contrats de sous-traitance de raccordements réalisés par les Opérateurs Nationaux (mode STOC) permettant d'intégrer des pénalités pour cause de non-qualité des raccordements et de baisser les coûts des prestations de raccordement de 23%.
- Rédaction du nouveau marché de raccordements abonnés fibre assurés directement par le SIEA (mode OI) intégrant les prestations de travaux de Génie Civil pour adduction de nouvelles habitations et permettant une baisse des coûts de raccordement de 10% par rapport à l'ancien marché.
- Mise en place des audits qualité aux armoires de rues avec application de pénalités aux Opérateurs pour cause de malfaçons pour un montant de 539 140 €.

Des audits Qualité

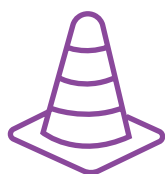
En 2025, pour veiller à la qualité et à la conformité du réseau fibre, le SIEA a réalisé 2 516 **audits qualité auprès des abonnés soit 7% de la totalité des raccordements.**

La note qualité moyenne des raccordements fibre réalisés en sous-traitance par les opérateurs nationaux est de **81%** (l'objectif qualité fixé par le SIEA étant de 95%) tandis que la note qualité moyenne des raccordements fibre réalisés par le SIEA est de **95%**.

Le SIEA œuvre au quotidien pour garantir un réseau fibre de haute qualité aux particuliers et entreprises, pour assurer un service fiable, durable et à la hauteur de leurs attentes.

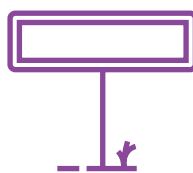
En plus des contrôles qualité, le SIEA a réalisé plus de 5700 pré-raccordements fibre des logements ou bâtiments des administrés via un marché public avec deux entreprises assurant la qualité et la fiabilité des interventions.

Quelques chiffres



42 M€ DE TRAVAUX

DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE
+ 17 M€ POUR LE RACCORDEMENT
+ 14 M€ POUR L'EXPLOITATION



98.9 % DES COMMUNES OUVERTES AU SERVICE DE COMMERCIALISATION



21 293 LOGEMENTS NOUVELLEMENT ÉLIGIBLES



196 873 ABONNÉS (DONT 1 400 PROFESSIONNELS)

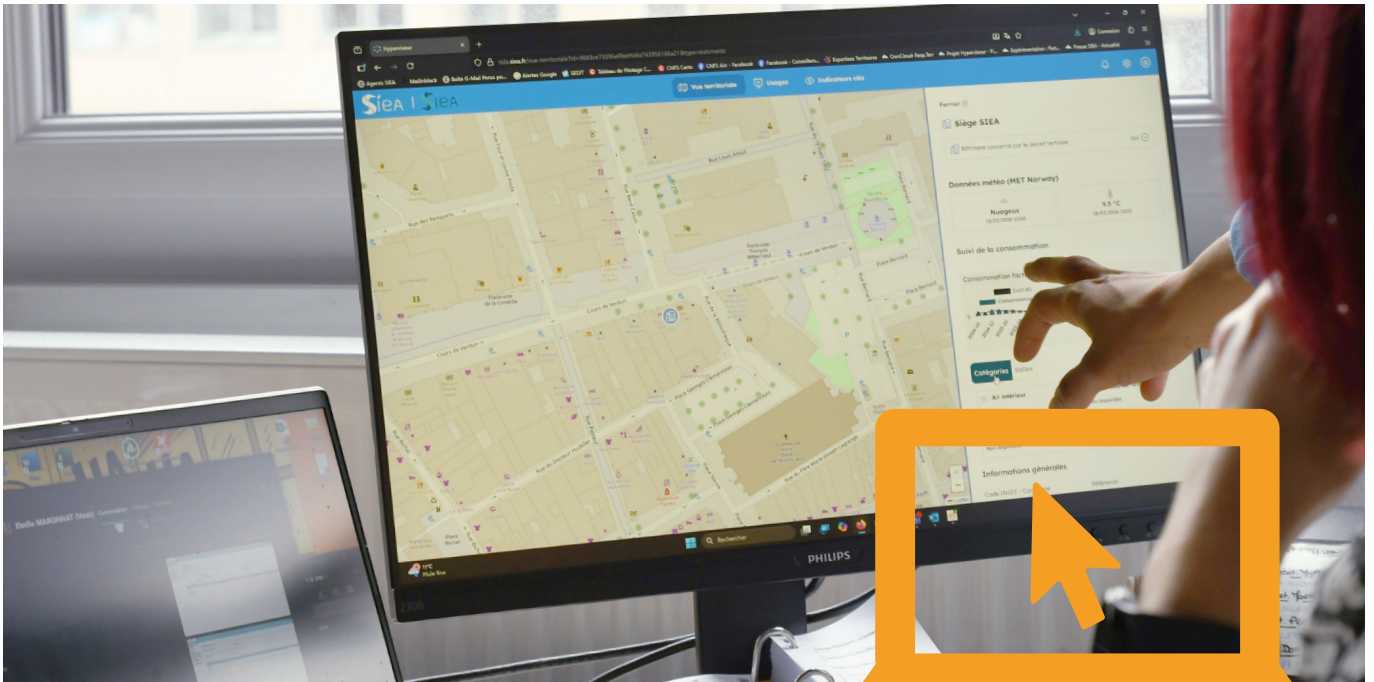


36 573 NOUVEAUX ABONNÉS EN 2025



28 600 INTERVENTIONS DE MAINTENANCE RÉALISÉES EN 2025

Usages du numérique



Face à la dématérialisation des services publics et à l'essor des usages numériques, le SIEA accompagne les collectivités et les habitants de l'Ain à travers le Territoire Ingénierie et Durable de l'Ain (TIDA). Médiation numérique, vidéoprotection et le projet d'hyperviseur structurent cette ambition au service d'un numérique utile, sécurisé et accessible à tous.

Conseillers numériques : accompagner vers l'autonomie

Pour éviter une nouvelle fracture numérique, le SIEA coordonne le déploiement des Conseillers Numériques France Services sur le territoire. Ces professionnels accompagnent les habitants dans leurs usages quotidiens : démarches administratives en ligne, prise en main des outils numériques, sensibilisation à la protection des données ou au bon usage des réseaux sociaux.

Ateliers collectifs, permanences individuelles, interventions auprès des jeunes, des familles, des seniors, des professionnels, des agents de collectivité : la médiation numérique favorise l'autonomie, crée du lien social et accompagne la montée en compétence.

La vidéoprotection : mutualiser et sécuriser

Dans un contexte de forte attente des collectivités, le SIEA accompagne le déploiement des dispositifs de vidéoprotection. Mise à disposition de cahiers des charges types, appui technique, transport des flux via le réseau public LIAin, hébergement sécurisé des enregistreurs : l'objectif est de mutualiser les moyens tout en garantissant la souveraineté et la sécurité des données.

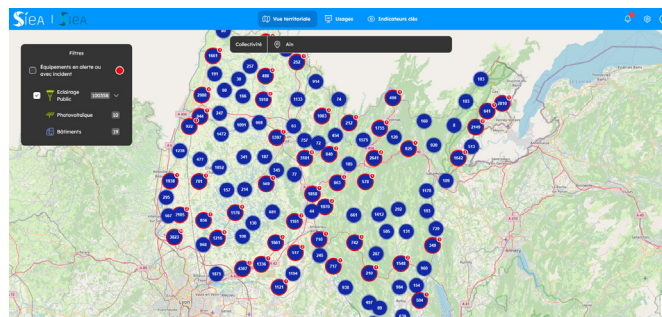


Le modèle proposé permet aux communes de conserver l'accès à leurs images, tandis que le SIEA supervise uniquement le bon fonctionnement des équipements. Cette organisation optimise les coûts, sécurise les infrastructures et facilite l'investigation des forces de l'ordre si nécessaire.

L'hyperviseur TIDA : piloter le territoire par la donnée

Cœur du projet TIDA, l'hyperviseur constituera une plateforme unique de supervision des équipements publics : éclairage, bâtiments, photovoltaïque, fibre, vidéoprotection ou bornes de recharge. Hébergée sur des infrastructures publiques, la solution a pour objectif d'offrir une vision cartographique simple et des tableaux de bord qui permettra aux élus de suivre les consommations, détecter les alertes et orienter leurs investissements.

Simple, sécurisée et mutualisée, cette plateforme permet de décloisonner les outils métiers et de créer un véritable pilotage transversal des territoires par la donnée.



L'Hyperviseur permettra de suivre l'ensemble des équipements de la commune. (photos non contractuelles)

Les actions menées en 2025 :

- 3 webinaires thématiques : « RDV Service Public » « Agir ensemble contre l'illettrisme » et « Ressources en ligne de la Lecture Publique Départementale ».
- Mise en place des Formations Aidants Connect et Aidants Numériques gratuites pour les agents et professionnels qui reçoivent du public. Ces formations ont débuté en septembre 2025 et se termineront en décembre 2026.
- Organisation et animation de l'événement Numérique En Commun (NEC) Régional le 10 décembre 2025.
- Continuité du projet Territoire Ingénieux et Durable de l'Ain lié à l'appel à projet TID Territoire Intelligent et Durable porté par la Banque des Territoires.
- Inauguration du poste de visionnage des images de vidéoprotection de la commune d'Attignat au sein de la Gendarmerie de Jayat.

Chiffres clés



99 497
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES PAR LES
CONSEILLERS NUMÉRIQUES

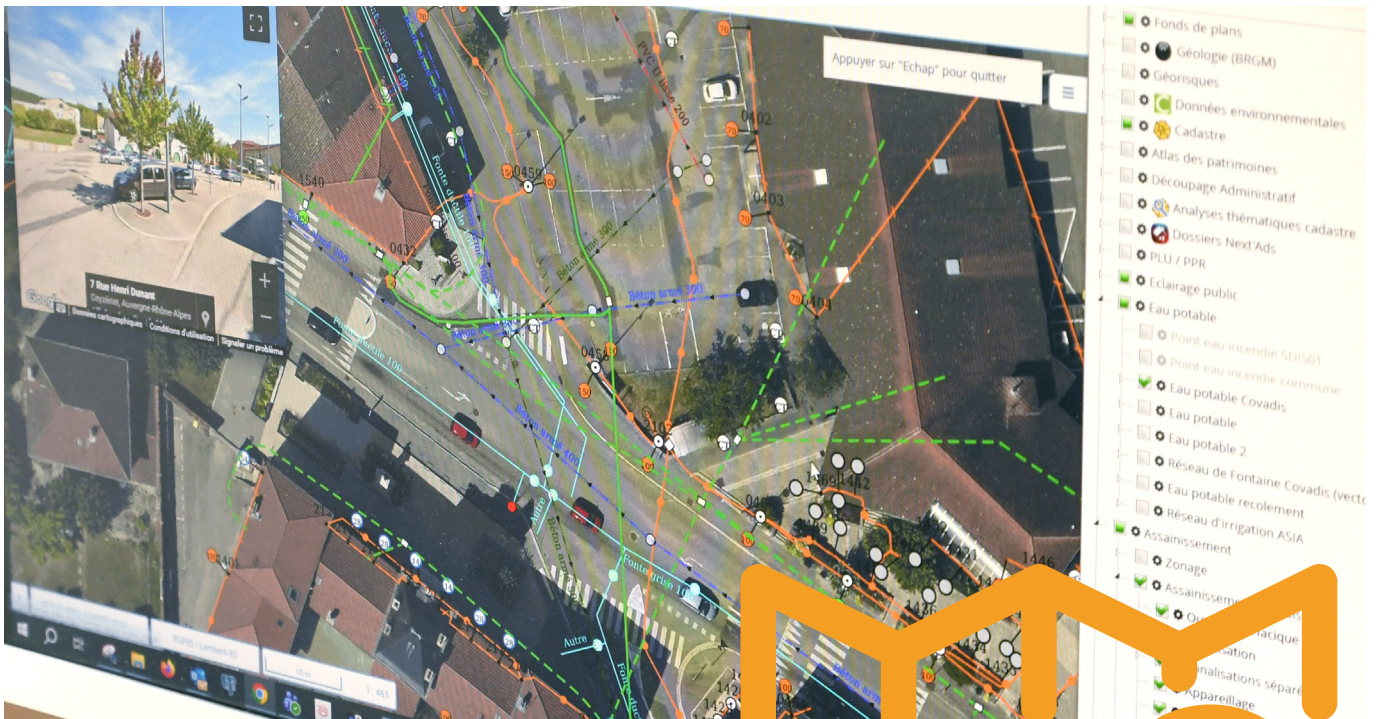


5 OUTILS DE
SUPERVISION MÉTIERS
CONNECTÉS À
L'HYPERVISEUR TIDA



36 DOSSIERS SUIVIS
CONCERNANT LA
VIDÉOPROTECTION

SIG



Le Système d'Information Géographique (SIG) du SIEA met à disposition une plateforme performante permettant de centraliser et d'exploiter des données cartographiques. À partir de sources multiples, cet outil permet de rassembler, organiser, gérer, analyser, croiser et présenter des informations localisées géographiquement. Il contribue ainsi directement à la gestion de l'espace public et des réseaux et facilite la prise de décision.

Les collectivités adhérentes à cette compétence optionnelle disposent d'un accès sécurisé à une plateforme web dédiée. Elles peuvent y consulter leur cadastre informatisé, leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), les plans de leurs réseaux (électricité, gaz, éclairage public, réseaux de chaleur, assainissement...) ainsi que les données issues de leur matrice cadastrale.

Le SIG constitue un point d'entrée opérationnel pour répondre aux exigences réglementaires en matière d'urbanisme et de travaux. Il facilite notamment la gestion des procédures de Déclaration de Travaux (DT) et de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), en garantissant une meilleure connaissance des réseaux existants et une sécurisation des interventions.

Un outil au service des communes

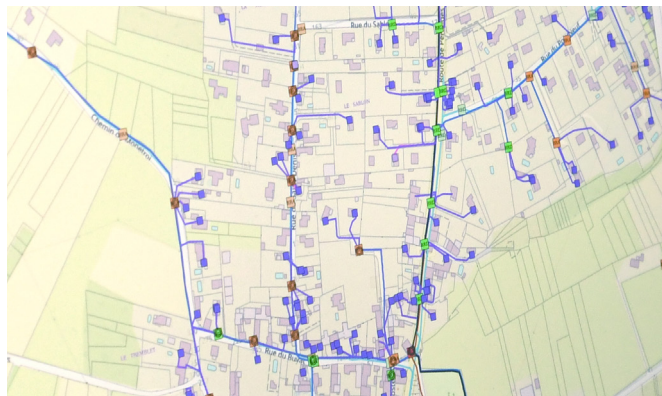
La compétence SIG connaît une mobilisation importante sur le territoire départemental, avec un nombre croissant de collectivités utilisatrices.

Nombre de communes ayant des données numérisées :

- Eau potable : 366
- Assainissement : 350
- Document d'urbanisme : 360
- Cimetière : 247
- Eclairage public : 387

Mises à jour des données cartographiques :

- Eau potable : **95 communes**
- Assainissement : **94 communes**
- Document d'urbanisme : **169 communes**
- Cimetière : **11 communes**
- Éclairage public : **287 communes**



Les actions menées en 2025 :

- **Migration de l'infrastructure SIG** (13/01/2025) : coupure temporaire de l'ensemble des applications SIG afin de migrer les données vers l'infrastructure mutualisée du SIEA.
- **Migration du Portail Usager Urbanisme (PUU) vers Next'PUU** (10/10/2025) : sur 45 414 dossiers saisis dans Next'ADS en 2025, 30 126 ont été déposés en dématérialisation via le PUU, soit 66 % des dossiers.
- **Développement de Next'GPI** : nouvel outil destiné à remplacer SYECL, avec une mise en service prévue en mars 2026.



Chiffres clés



4 096
INTERVENTIONS EN ASSISTANCE



367 PERSONNES
ONT SUIVI DES FORMATIONS
DU SIG



94 KM
DE RÉSEAU SOUTERRAIN
DÉTECTÉ EN ÉCLAIRAGE
PUBLIC



1 077 CERTIFICATS
INSTALLÉS OU MIS À JOUR
(2 929 AU TOTAL)

Lexique

• Institution / administration

Autorité concédante: rôle assuré par le SIEA dans l'Ain en confiant ses réseaux à Enedis et à GrDF et en contrôlant leurs activités.

Délégué: élu représentant sa collectivité au sein du SIEA

FSN (Fonds pour la Société Numérique): créé par l'État, ce fonds dispose de 4,25 Md€ destinés à accompagner en investissement les acteurs de l'économie numérique, dont 900 M€ pour subventionner les réseaux d'initiative publique (RIP).

• Le Système d'information géographique (SIG)

ADS (Autorisation Droit du Sol): autorisation concernant l'aménagement d'un terrain telles qu'une demande de permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux): demande de plans des réseaux envoyée par l'entreprise aux gestionnaires de réseaux avant de démarrer des travaux.

SYECL: logiciel développé par le SIEA permettant de déclarer les pannes d'éclairage public et suivre les dépannages.

• Gaz / Service public de l'électricité / Énergie

BT: réseau électrique basse tension (230 Volts).

EDF (Électricité De France): Historiquement établissement public à caractère industriel et commercial, devenu une société anonyme en 2004.

ENEDIS (anciennement ErDF): concessionnaire/exploitant du réseau de distribution électrique du SIEA.

GrDF (Gaz réseau Distribution France): concessionnaire/exploitant du réseau de distribution de gaz naturel du SIEA dans l'Ain.

HTA: réseau électrique moyenne tension (20 000 Volts).

kVA (kilovoltampère): mesure la puissance électrique apparente d'une installation.

CEE (Certificats d'Économies d'Énergie): dispositif de l'État pour favoriser les économies d'énergie, en obligeant les vendeurs d'énergie à promouvoir les actions d'efficacité énergétique auprès de tous les publics éligibles.

GWh (gigawattheure): 1 million de Watts produits ou consommés durant 1h.

PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial): projet territorial de développement durable, il est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, atténuer et s'adapter au changement climatique, maîtriser la consommation d'énergie, réduire la dépendance énergétique, développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air.

• Communication électronique

Débit: en informatique ou en télécommunication, le débit mesure une vitesse de transfert de données numériques, mesurée en bits par seconde.

FAI (Fournisseurs d'Accès Internet): nommés aussi opérateurs de service. Opérateur offrant une connexion au réseau informatique Internet.

Fibre optique (FO): très mince fil de verre permettant de transporter une information numérique sous la forme d'impulsions lumineuses.

FTTH (Fiber To The Home): fibre jusqu'à la maison. Une fibre est tirée entre le nœud de raccordement optique (NRO) et l'intérieur du logement de l'abonné.

FTTO (Fiber To The Office): fibre jusqu'à l'entreprise. Connexion d'une entreprise au réseau de fibre optique. Architecture conçue pour les besoins professionnels, apportant en général une fibre dédiée (garantie de temps de rétablissement, qualité de service...).

Haut débit: les réseaux dits « haut débit » utilisent l'ADSL, le câble ou encore une boucle locale radio (débit supérieur à 56kbit/s).

Prise ou local raccordable: fibre existante, affectée à un logement, dans le point de branchement optique. Le raccordement et donc le point de terminaison optique restent à construire pour raccorder l'abonné.

THD (Très Haut Débit): désigne des capacités supérieures aux capacités « haut débit » actuelles. En général, on convient de parler de THD à partir de 50 Mbps.



32, Cours de Verdun
01 006 Bourg-en-Bresse CEDEX
04 74 45 09 07



www.siea.fr